



## Le PACK Expat'CFE Student

RETRAITE | PRÉVOYANCE | **SANTÉ** | ÉPARGNE

Pensez à vos études,  
**NOVALIS Mobilité** et la **CFE**  
veillent sur vous

Offre  
individuelle

  
Caisse des Français de l'Étranger  
La Sécurité sociale des expatriés

  
**NOVALIS**  
Groupe *Humanis*

**C'est décidé, vous partez poursuivre votre scolarité à l'étranger ! Au programme : découverte d'un nouveau pays, d'une nouvelle culture tout en étudiant... Et pour être sûr de pouvoir profiter pleinement de cette expérience, optez pour Le PACK Expat'CFE Student, une couverture Santé à l'international adaptée à vos besoins. Y penser aujourd'hui, c'est être plus tranquille demain.**

→ **Le PACK Expat'CFE Student, c'est...**

◆ **Une couverture complète...**

En adhérant au **PACK Expat'CFE Student**, vous êtes couvert en santé par les régimes de base de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) et complémentaire de WELCARE.

Vous êtes assuré dans votre pays d'origine et lors de vos déplacements de moins de trois mois en France.

◆ **...adaptée à vos spécificités**

**Le PACK Expat'CFE Student** vous propose deux formules progressives qui s'adaptent à vos besoins. En cas d'urgence, d'accident et pour toutes les dépenses de soins courants, vous pourrez être pris en charge.

◆ **... qui vous simplifie le quotidien :**

- une prise en charge à 100 % en cas d'hospitalisation ;
- un remboursement rapide et unique ;
- le Tiers payant dans les établissements hospitaliers du monde entier (sous réserve d'acceptation) ;
- un extranet dédié avec [www.welcare.fr](http://www.welcare.fr).

**Notre PLUS**

Quelle que soit la formule choisie, **l'assistance rapatriement** et la **responsabilité civile** privée sont **incluses**.



→ **3 spécialistes de l'expatriation mettent leur savoir-faire à votre service**

◆ **La Caisse des Français de l'Étranger (CFE)**

Caisse de Sécurité sociale spécialement créée pour les Français résidant à l'étranger, la CFE couvre près de 200 000 personnes et plus de 100 000 familles françaises dans plus de 207 pays à travers le monde.

[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

◆ **WELCARE**

Assureur et gestionnaire de votre contrat, WELCARE est votre interlocuteur pour toutes vos questions d'ordre administratif et vos remboursements.

[www.welcare.fr](http://www.welcare.fr)

◆ **Humanis**

Acteur majeur de la protection sociale en France, Humanis accompagne de son expertise les expatriés partout dans le monde.

[www.humanis.com](http://www.humanis.com)

Ce produit vous est proposé par TAITBOUT PLURIEL, société de courtage d'assurance et de prestations de services, RCS Paris 397 708 520, référencée à l'ORIAS sous le n° 07002764 ([www.oriass.fr](http://www.oriass.fr)), dont le siège social est situé 7 rue de Magdebourg - 75116 Paris.

# Formules Essentielle ou Confort : à vous de choisir

GARANTIES	Formule Essentielle		Formule Confort	
	à l'étranger	lors des retours ponctuels en France	à l'étranger	lors des retours ponctuels en France
	<b>Limite maximale par an et par bénéficiaire : 100 000 €</b>			
<b>Chirurgie – Hospitalisation (hors maternité)</b>				
Hospitalisation chirurgicale et médicale - Frais de séjour et fournitures diverses - Hospitalisation à domicile - Honoraires médicaux et chirurgicaux, paramédicaux et actes de laboratoire	100 % des FR*	100 % de la BR*	100 % des FR*	100 % de la BR*
Chambre particulière	100 % des FR, <b>dans la limite de 40 € par jour</b>		100 % des FR, <b>dans la limite de 40 € par jour</b>	
Forfait hospitalier	-	100 % des FR, <b>dans la limite de 18 € par jour</b>	-	100 % des FR, <b>dans la limite de 18 € par jour</b>
<b>Transport</b>				
Frais de transport local d'urgence par ambulance (en cas d'accident)	100 % des FR*	100 % de la BR*	100 % des FR*	100 % de la BR*
<b>Pratiques médicales courantes</b>				
Consultations et visites de praticiens	100 % des FR*, <b>dans la limite de 100 € par consultation</b>	100 % de la BR*	100 % des FR*, <b>dans la limite de 100 € par consultation</b>	100 % de la BR*
Actes en série prescrits, dispensés par des auxiliaires médicaux	100 % des FR*, <b>dans la limite de 50 € par acte</b>		100 % des FR*, <b>dans la limite de 50 € par acte</b>	
Radiologie, analyses médicales	100 % de la BR*		100 % de la BR*	
<b>Pharmacie</b>				
Médicaments, vaccins ou remèdes prescrits sur ordonnance pour le traitement d'une maladie ou d'un accident remboursés par la CFE	100 % de la BR*		100 % de la BR*	
<b>Frais d'optique</b>				
Verres et montures pris en charge par la CFE Lentilles prises en charge ou non par la CFE	100 % des FR*, <b>dans la limite de 100 € par an et par bénéficiaire</b>		100 % des FR*, <b>dans la limite de 200 € par an et par bénéficiaire</b>	
<b>Frais dentaires</b>				
Soins dentaires	100 % de la BR*		100 % de la BR*	
Prothèses dentaires, inlays, onlays, implants (accord préalable)	100 % des FR*, <b>dans la limite de 100 € par an et par bénéficiaire et jusqu'à 200 € en cas d'accident</b>		100 % des FR*, <b>dans la limite de 200 € par an et par bénéficiaire et jusqu'à 400 € en cas d'accident</b>	
<b>Appareillage</b>				
Prothèses auditives prises en charge par la CFE - Orthopédie	100 % des FR*, <b>dans la limite de 200 € par an et par bénéficiaire</b>		100 % des FR*, <b>dans la limite de 200 € par an et par bénéficiaire</b>	
<b>Maternité</b>				
	Prise en charge par la CFE		Prise en charge par la CFE	
<b>Prévention</b>				
Traitement anti-tabac Pilules contraceptives	-		100 % des FR*, <b>dans la limite de 50 € par an et par bénéficiaire</b>	

\* Sous déduction du montant remboursé par la CFE.

FR : frais réels.

BR : base de remboursement de la CFE.



## Le PACK Expat'CFE Student en pratique

### → À qui s'adresse Le PACK Expat'CFE Student ?

Ce PACK est fait pour vous si :

- ◆ vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un état appartenant à l'Espace Economique Européen, y compris la Suisse, sous réserve d'avoir été affilié à un régime français de Sécurité sociale avant l'expatriation ;
- ◆ vous êtes inscrit dans un établissement scolaire (hors échange Erasmus) hors de France ;
- ◆ vous êtes âgé de moins de 28 ans à la date d'effet du contrat.

### → À quel moment puis-je souscrire au PACK Expat'CFE Student ?

Pour éviter tout délai de carence, il est préférable de souscrire à notre offre dans les trois mois qui suivent votre départ à l'étranger.

L'adhésion prendra effet au premier jour du mois qui suit la réception de votre demande d'adhésion.

### → Quand prennent effet les garanties ?

Si votre adhésion au **PACK Expat'CFE Student** prend le relais d'une garantie en cours et si vous adhérez dans les trois mois suivant votre départ de France, vous êtes immédiatement couvert.

Dans le cas contraire, un délai de carence de trois mois est appliqué.

#### **Vous avez des questions ? Besoin d'une information ?**

→ Rendez-vous sur **www.lepack.fr**

*ou*

→ Contactez-nous :

- ◆ par courrier : Délégation internationale 93 rue Marceau - 93187 Montreuil cedex
- ◆ par téléphone : 33 (0)1 44 89 56 00
- ◆ par e-mail : [lepack@cfe-novalismobilite.com](mailto:lepack@cfe-novalismobilite.com)

### **NOVALIS Mobilité** regroupe les solutions à l'international du groupe Humanis.

Les garanties Frais de soins de santé sont proposées par TAITBOUT PLURIEL, société de courtage d'assurance et de prestations de services - RCS Paris 397 708 520 - référencée à l'ORIAS sous le n° 07002764 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)), dont le siège social est 7 rue de Magdebourg - 75116 Paris, et assurées et gérées (à l'exception de la garantie d'assistance) par WELCARE, SA au capital de 7 500 000 €, régie par le Code des assurances, dont le siège social est 139/147 rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff - RCS Nanterre 344 841 309.

La garantie Assistance est assurée par MONDIAL ASSISTANCE INTERNATIONAL SAS, société de courtage d'assurance dont le siège social est 36 avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II - 93175 Bagnolet cedex, dûment habilitée à présenter des opérations d'assurances pour AGA INTERNATIONAL, entreprise régie par le Code des assurances français, dont le siège social est 37 rue Taitbout - 75009 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 519 490 080, faisant élection de son domicile en son établissement secondaire, situé 36 avenue du Général de Gaulle - Tour Gallieni II - 93175 Bagnolet cedex.

CFE, organisme de Sécurité sociale - Siège social : BP 100 - 77950 Rubelles